

**Candidature au Conseil Supérieur de la Justice
Elections du 21 juin 2024**

Anne-Sophie FAVART

Juge de paix du canton de Binche

Email : anne-sophie.favart@just.fgov.be



La magistrature a commencé pour moi à l'époque de la naissance du Conseil Supérieur de la Justice (CSJ), après 12 ans au barreau. En 24 ans, grâce au CSJ, le fonctionnement de la justice s'est amélioré. Mais il reste du chemin à parcourir pour restaurer la confiance du citoyen.

Mon parcours comme magistrat m'a fait connaître des réalités différentes. Au parquet de Charleroi, j'ai pratiqué les matières pénales. Pendant dix ans au TPI de Namur, j'ai siégé dans des matières très variées. A la cour d'appel de Bruxelles, j'ai participé au comité de direction et j'ai vu de près la difficulté d'être chef de corps. Dès 2017, j'ai pris part au développement de la chambre de conciliation de la cour. Depuis 2022, comme juge de paix, je pratique la justice de proximité, axée sur la conciliation.

Partout, j'ai été confrontée, comme nous tous, au manque de moyens humains et matériels et à la nécessité de rappeler sans cesse la mission essentielle de la justice de garantir la dignité humaine, l'égalité et l'état de droit.

Soucieuse de défendre notre justice indépendante – insoluble dans la « Team Justice » - et de l'améliorer, je me suis engagée : avec l'Association Syndicale des Magistrats (ASM), dès 2018 au Conseil Consultatif de la Magistrature (CCM), et maintenant, si vous m'accordez cette confiance, j'aimerais défendre nos valeurs au CSJ.

Avec cinq autres candidats unis par des valeurs communes, nous avons définis nos axes d'actions pour le futur CSJ. Je vous renvoie au lien <https://asm-be.be/> .

Mes priorités vont à :

- la défense d'une justice accessible, à l'écoute, centrée sur le service au justiciable ;
- une logique de qualité et non la rentabilité à tout prix. Dernier exemple : la disparition programmée de l'envoi des jugements en version papier ;
- la formation, le recrutement et l'attractivité de la magistrature et des autres métiers judiciaires ;
- l'évaluation de l'incidence des réformes intervenues.

Je voudrais poursuivre le travail du CSJ et aider à le renforcer, le rendre plus visible, plus accessible, irréprochable.

Merci pour votre attention!